

Momo challenge et qualification pénale

Par **Isidore Beautrelet**, le 24/10/2018 à 15:46

Bonjour

Je souhaitais partager avec vous un article très intéressant

<http://www.thierrylvallatavocat.com/2018/08/le-momo-challenge-quels-enjeux-juridiques.html>

Le plus difficile sera d'identifier toutes les personnes qui sont associées de près ou de loin à ce jeu macabre et de déterminer la responsabilité de chacun.

En tout cas, le fameux "Momo" qui a lancé le mouvement est pour moi le principal responsable et devrait être condamné comme tel.

Par **Xdrv**, le 24/10/2018 à 20:05

Bonjour, tout d'abord QU'EST-IL ARRIVE A CE SI BEAU CANARD JAUNE ?!!!

Concernant cette tendance je n'ai rien à dire sur la qualification pénale je n'y connais rien. Pour autant j'ai vraiment du mal à comprendre d'une part comment ça fonctionne réellement et d'autre part comment des gens en arrivent à se suicider, dans les cas les plus graves, à cause de messages d'un inconnu ...

C'est dramatique que des choses comme ça se produisent mais honnêtement ... au XXIème siècle on réfléchit aux voitures volantes, à conquérir mars, à développer des ordinateurs quantiques et on se suicide car on a reçu un défi d'une poupée maléfique ?.... Beaucoup d'incompréhension de mon côté, peut-être trop rationnel

Par **Camille**, le 24/10/2018 à 20:19

Bjr,

Petit rappel : "*Beati pauperes spiritu quoniam ipsorum est regnum caelorum.*"

[smile17][smile25][smile43]

Par **Visiteur**, le 24/10/2018 à 22:43

Au niveau zéro, impossible pour moi de voir le côté juridique de la chose, mais, si ce genre d'actualité n'est pas rassurant, je vois personnellement cela comme une suite logique (et presque tardive d'ailleurs).

Les causes des faits divers me semblent, au mieux, peu crédibles aujourd'hui. Sans excuser aucune infraction, il est peut-être plus simple de comprendre ce qui pousse un affamé à voler ou une personne craignant pour sa vie à tuer... A une époque où l'on frappe pour un regard, où l'on tue pour une cigarette et où l'on agresse pour une bonne photo, je suis sincèrement étonné que la gratuité des infractions numériques commence seulement à émerger. Hier on poussait les ados au suicide à partir de quelques données personnelles en espérant quelques centaines d'euros, aujourd'hui c'est un passe temps.

(divagations candides d'un arrivant, à supprimer sans état d'âme si besoin est...)

Par **Isidore Beautrelet**, le **25/10/2018** à **10:21**

Bonjour

Alors pour mon avatar, je vous rassure c'est juste pour la période Halloween. Le canard jaune sera de retour pour la rentrée [smile4]

C'est effectivement consternant.

Si "les candidats" en viennent à se suicider c'est parce que "les auteurs" du jeux se mettent à les harceler en permanence sur les réseaux sociaux et à leur faire du chantage.

Certaines personnes finissent par craquer.

En Russie, il y a eu un phénomène similaire et l'auteur principal a été condamné à trois ans d'emprisonnement, ce qui est vraiment faible comparé à la gravité des faits.

Le plus difficile pour la police russe a été d'arriver à prouver un lien entre les suicides et la participation au jeu.

Par **MorganM**, le **25/10/2018** à **11:11**

Ton avatar m'effraie, Isidore [smile4] .

Non loin de chez moi en Loire Atlantique, j'ai entendu le cas d'un jeune de quinze ans qui se serait suicidé à cause de ce jeu stupide.

Je me suis posé la même question : comment peut-on « obéir » à de telles directives ?

S'il y a menace et pression, chantage, je comprends mieux. Mais il semble que cela ne soit pas le cas de tous.

S'agit-il alors d'une manipulation mentale, à un âge où l'on est en quête de défis et de repousser ses limites (il me semble à cet égard que scientifiquement, cette volonté de frôler le risque est lié au développement du cortex frontal, pas assez abouti chez les jeunes, ce qui

explique par exemple que les adultes ont plus conscience du risque que ces derniers...).

Mais ici, il n'est pas simplement question de « frôler » la mort. C'est inquiétant ces nouvelles tendances à la mode chez les ados...

Par **Isidore Beautrelet**, le **25/10/2018** à **12:13**

[citation] Ton avatar m'effraie, Isidore [/citation]

Décidément ! Pour l'anecdote il s'agit de Michael Myers, l'un des plus célèbres slashers du cinéma. C'est le tueur de la saga de films Halloween.

Pour en revenir au sujet, effectivement les victimes sont surtout des adolescents qui sont malheureusement facilement manipulables.

En revanche, on peut s'interroger sur le profil de l'individu qui se cache derrière le masque de "Momo".

Sans doute un sociopathe qui éprouve de l'excitation à avoir de l'influence sur des enfants fragiles.

Par **MorganM**, le **25/10/2018** à **12:21**

D'après ce que j'avais lu - à confirmer -, il me semble que la personne qui se cache derrière le « Momo » (l'on ne saurait en toute hypothèse faire un quelconque rapprochement avec le diminutif de mon prénom) n'est pas unique et qu'il en existerait plusieurs (étant donné d'ailleurs, que cela touche différents pays) ce qui est d'autant plus inquiétant.

Par **Isidore Beautrelet**, le **25/10/2018** à **12:25**

C'est logique ! Un seul individu ne pourrait pas organiser tout ça.

Sans doute un groupe de personnes qui se sont rencontrées sur la darknet.

On peut penser que ce sont des gens qui ne travaillent pas car il faut vraiment rien avoir à foutre de ses journées pour pouvoir organiser ce genre de connerie.

Et la prochaine fois, ce sera quoi, un jeu à la façon "Jigsaw".

La folie humaine n'a aucune limite.

Par **MorganM**, le **25/10/2018** à **12:28**

[citation]On peut penser que ce sont des gens qui ne travaillent pas car il faut vraiment rien

avoir à foutre de ses journées pour pouvoir organiser ce genre de connerie.[/citation]

J'ai beaucoup souri quant à la formulation mais je dois dire qu'on ne peut pas être plus vrai !
[smile4]

Le raisonnement se transpose hélas pour beaucoup d'infractions de ce genre...